

Microcentrale hydroélectrique "Via Alpina" sur torrent de Chavière

Marie-Paule FRAISSE ZANATTA

Rémi ZANATTA

Citoyenne de la commune de Val Cenis

Citoyen de la commune de Val Cenis

Maire de la commune historique de TERMIGNON

de 2009 à 2017

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite intervenir sur ce projet de microcentrale hydroélectrique sur le torrent de Chavière en tant que citoyen et ancien maire de la commune historique de TERMIGNON.

J'ai rencontré les dirigeants de la société CAYROL fin 2016 et début 2017.

Après une présentation de l'entreprise ils m'ont dit tout l'intérêt qu'ils avaient sur un projet de microcentrale sur notre commune. En 2017 et 2018, j'ai fait parti des élus favorable à une étude sur ce projet. A cette époque je défendais une certaine idée de l'autonomie énergétique de notre territoire à l'horizon 2050, c'est ce que nous débâtons, avec d'autres élus, dans les groupes « TEPOS » Territoires à Energie Positive. L'intérêt de ces groupes de travail était, entre autre, d'arriver à une certaine autonomie énergétique sur la vallée de la Maurienne, consommer uniquement ce que nous pourrions produire, de développer des centrales villageoise photovoltaïque, la mobilité douce, sensibiliser nos concitoyens à consommer moins ou mieux etc ... etc Ce programme impliquait certaines recommandations importantes pour y arriver. La première de ces recommandations était la sobriété.

Il semblerait que nous ayons perdu aujourd'hui cette notion de sobriété ! Il n'est pas question de revenir en arrière mais d'essayer de vivre plus sobrement.

A travers la loi « Aper » nos gouvernants poussent les élus locaux à produire plus d'énergie renouvelable sur leur territoire. Mais a quelle fin ? Produire plus pour consommer plus et irrémédiablement polluer plus ? Nous le savons tous la transition énergétique qu'ils nous promettent n'existe pas et n'aura pas lieu. Les énergies nouvelles ne feront que s'ajouter aux anciennes, les énergies se superposent. Aujourd'hui nous consommons plus de bois, plus de charbon, plus de pétrole, plus de gaz qu'il y a 50 ou 100 ans ! Demain nous consommerons encore plus d'électricité (ces dernières années sont prix à doublé) cette énergie s'ajoutera aux autres et ne les fera pas disparaître et nous ne ferons pas voler les avions avec de l'électricité, nous ne produirons pas de l'acier sans charbon et les exemples sont nombreux....

Produire plus d'énergie électrique pour faire rouler des SUV d'une tonne et demi et parfois deux tonnes avec plus de 500 kg de batterie embarquée n'est pas un geste durable ni écologique ! Batteries dont la fabrication implique un peu plus le pillage des entrailles de cette planète, en polluant des régions pauvres de ce monde et les privant parfois d'eau potable ...

Peut être que garder nos petites voitures thermiques 20 ou 30 ans serait plus judicieux ! Ou bien allez vers des alternatives à la voiture individuelle ! Les solutions existent !

Ainsi, considérant que la production d'électricité, soit disant verte, fera qu'alimenter de nouveaux objets consommant de plus en plus d'énergie sans prôner une certaine sobriété, mon épouse et moi, nous ne sommes pas favorables à ce projet de microcentrale sur le torrent de Chavière et nous sommes contre tout projet de microcentrale sur la commune de Val Cenis. **Nous pensons que développer le photovoltaïque afin de consommer l'énergie sur place serait plus vertueux.**

Cette microcentrale serait intéressante dans le cas d'une consommation locale mais avec un bémol sur l'impact environnemental et esthétique car une partie de la conduite forcée serait visible. Ce projet ne servira que les intérêts de la société CAYROL international et en aucun cas celui de nos concitoyens. La commune de Val Cenis ne recevra qu'un faible pourcentage de la revente de l'énergie.

Que ce passera t-il si le manque d'eau intervient sur ce torrent ? Une moteur diesel viendra palier au manque de production afin d'honorer un contrat de vente d'électricité sur le réseau !!!

Pour terminer, l'impact environnemental d'un tel projet sera catastrophique pour le milieu naturel a l'entrée du Parc National de la Vanoise sur la route du sel.

Nous vous remercions, monsieur le commissaire enquêteur, de nous avoir lu.

Nous vous adressons nos mes meilleures salutations.

Marie-Paule FRAISSE ZANATTA et Rémi ZANATTA, citoyenne et citoyen du territoire